

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-648208

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8365

Actif Pensionné(e)

Nom & Prénom : JRIA ABDELJANIA

Date de naissance : 04-01-1964

Adresse : 125 RUE 13 BP 0011 ERRABII 20000

Tél. : 0661233376 Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : M/10/2021

Nom et prénom du malade : JRIA JANIA

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Amelopap

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : Caid

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
du 1er au 15 Septembre 2012	Ophtalmologie		3000DH	INP : 09101634 Docteur Abdellah Boutoubia
6 Octobre 2012	Résidence Tébessa			Docteur Abdellah Boutoubia
	Spécialiste			Tel. 022 99 46 00

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Optométriste & Opticien	Date	Portrait de l'opticien
Cachet du Pharmacien		
Optique Milly pour Cen		
Optique Milly pour Cen		
<i>W 10/2021</i>	<i>10/10/2021</i>	<i>29414</i>
<i>W 10/2021</i>	<i>10/10/2021</i>	<i>29414</i>

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																											
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																											
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.																											
	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>																							
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																							
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																							
				DÉBUT D'EXÉCUTION <input type="text"/>																							
				FIN D'EXÉCUTION <input type="text"/>																							
					O.D.F. PROTHÈSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td></td> <td style="text-align: center;">G</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> <td></td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>D</td> <td></td> <td>B</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> <td></td> </tr> </table>				H		G	25533412	21433552		00000000	00000000		D		B	00000000	00000000		35533411	11433553	
						H		G																			
						25533412	21433552																				
						00000000	00000000																				
						D		B																			
00000000	00000000																										
35533411	11433553																										
CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																											
MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																											
DATE DU DEVIS <input type="text"/>																											
DATE DE L'EXÉCUTION <input type="text"/>																											
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS																											
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION																											

Professeur N. LAOUISSI

Spécialiste en Ophtalmologie
Maladies et Chirurgie des Yeux
Ex. Professeur à la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de CASABLANCA
EX Attachée au CHU de Nantes (France)
Microchirurgie de l'Oeil
Strabisme - Phacoemulsification
Angiographie - Laser - Lentilles de Contact
Chirurgie Réfractive
Agrée en Médecine Aérospatiale

الأستاذة لعويسى. ن

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون

أستاذة جامعية بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

ملحقة سابقاً بالمستشفى الجامعي بنانت (فرنسا)

جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج فوق الصوتية

تخطيط الشبكية الوعائي - جراحة تصحيح البصر بالليزر

جراحة الجول

Casablanca le :

11.10.2021

ORIA jamla

FORTIS FER q 5 bnd



1 CP

x 3 m

N° LOT : L 2733
DATE DE PER : 02/24
PVC : 99,00 DH

Dr LAOUISSI Nadia
Professeur en Ophtalmologie
76 Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia
Casablanca - Tél : 022 99 46 00

76, Bd. Abdelmoumen - Résidence Koutoubia, 1ère Etage - Casablanca
Tél : 05 22 99 46 00 - 05 22 99 00 15

Professeur N. LAOUISSI

Spécialiste en Ophthalmologie

Maladies et Chirurgie des Yeux

Ex. Professeur à la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de CASABLANCA

EX Attachée au CHU de Nantes (France)

Microchirurgie de l'Oeil

Strabisme - Phacoemulsification

Angiographie - Laser - Lentilles de Contact

Chirurgie Réfractive

Agrée en Médecine Aéronautique

Casablanca le :

VR2762C (OMAR) 09/19



Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27180 Bouleoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH

الأستاذة لعويسى. ن.

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

أستاذة جامعية بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

ملحقة سابقاً بمستشفى الجامعي بنانت (فرنسا)

جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج فوق الصوتية

تخطيط الشبكية الوعائي - جراحة تصحيح البصر بالليزر

جراحة الحول

Dodex Professeur N. LAOUISSI
76, Bd Résidence Koutoubia
Casablanca - Tél: 022 99 46 00

JRI'A Jaimba



14/10/2018
Theobse Cerv

18/10/2018
x 31
x 2 my

29/10/2018

Docteur LAOUISSI Nadia
Professeur en Ophthalmologie
76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia
Casablanca - Tél: 022 99 46 00

VR2762C (OMAR) 09/19



Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27180 Bouleoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH

76, Bd. Abdelmoumen - Résidence Koutoubia, 1ère Etage - Casablanca

Tél : 05 22 99 46 00 - 05 22 99 00 15

Professeur N. LAOUISSI

Spécialiste en Ophtalmologie
Maladies et Chirurgie des Yeux
Ex. Professeur à la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de CASABLANCA
EX Attachée au CHU de Nantes (France)
Microchirurgie de l'Oeil
Strabisme - Phacoemulsification
Angiographie - Laser - Lentilles de Contact
Chirurgie Réfractive
Agrée en Médecine Aérospatiale

Casablanca le :

الأستاذة لعويسى. ن

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون
أستاذة جامعية بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
ملحقة سابقاً بالمستشفى الجامعي بنانت (فرنسا)
جراحة الساد (الجلالة) بالأمواج فوق الصوتية
تخطيط الشبكية الوعائي - جراحة تصحيح البصر بالليزر
جراحة العول

11. 10. 2021

Optique Mille Pour Cent
Optométriste & Opticien

lunettes VL

OD -6,25
OG $(-1,65 - 0,75) - 6$

Doctor LAOUISSI Nadia
Professeur en Ophtalmologie
76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia
Casablanca - Tel : 022 99 46 00

Optique 1000 %

Opticien - Optométriste



Facture : N° 000634

Date : 12-10-2017

Mr :

Docteur :

Type des Verres :

Monture :

Vision de Loin :

OD

Axe

Cyl

-0,75

Sph

600

OG

Axe

Cyl

-0,75

Sph

600

Vision de Prés :

OD

Axe

Cyl

Sph

OG

Axe

Cyl

Sph

Add

Optique Mille pour Cent
Optométriste & Opticien

Montant :

2300

N°425 Centre-Ville Bd Anglais - Casablanca

ICE : 001834000001810 - IF : 018345 - R.C : 242426

T.P : 023451 - Patente : 30057211